

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Si les Alliés étaient vaincus, en face de l'Amérique, sur l'autre rive de l'Atlantique, il n'y aurait plus cette vieille et paternelle civilisation européenne d'où les Etats-Unis sont issus, mais un immense Empire germanique dont l'Océan ne limiterait pas les ambitions.

Aimable perspective ! M. Roosevelt connaîtrait alors l'agrément d'avoir Hitler pour voisin et pour concurrent ! Maître de l'Europe, c'est le monde qu'il voudrait dominer.

Emportant son secret, l'énigmatique M. Sumner Welles est reparti pour Washington où il racontera au Président Roosevelt ce qu'il a vu et entendu en Europe pendant son voyage d'inspection.
Et puis, après ?
Qu'est-ce qu'il résultera de cette enquête ? On se tromperait fort, croyons-nous, si l'on en attendait autre chose que rien.

La position des Etats-Unis est prise pour des motifs que les observations faites sur place par M. Sumner Welles ne sont pas de nature à modifier. Quant aux sentiments personnels du Président Roosevelt, ils en seront probablement confirmés et renforcés, mais ce n'est pas de sympathie ni de haine que s'inspire la politique de son pays.

Au vrai, nous venons d'assister et de nous prêter à une bien étrange procédure. Les Etats inspectés par l'envoyé de M. Roosevelt ont accepté de comparaître et d'exposer les raisons de leur conflit devant le représentant d'un pays qui proclame d'abord sa volonté de n'y être mêlé en rien ! L'espèce de magistrature morale que les Etats-Unis semblent vouloir exercer ne se concilie guère avec cette non-intervention dont ils se sont faits une loi. Et s'ils s'intéressent à notre guerre ce ne peut pas être au titre d'arbitre ni de juge puisque leur missionnaire s'est interdit de formuler une quelconque opinion.

Reste une hypothèse ! Au moment où M. Sumner Welles quitte les rivages européens, l'Allemagne est en train de monter une de ces manœuvres qu'elle a déjà essayées deux ou trois fois depuis six mois et pour la réussite de laquelle il lui faut le concours de quelque neutre. Eh ! bien, on doit y couper court en faisant savoir que nous ne nous prêterons pas à cette nouvelle « offensive de paix » qui comblerait les vœux d'Hitler, qui consacrerait sa victoire et la défaite des Alliés.

Nous ne savons pas comment l'Amérique voit les choses, mais nous savons comment elles sont et que si les Alliés ont finalement résolu d'entrer en guerre c'est qu'après avoir tout essayé la guerre leur est apparue comme le seul moyen, le moyen désespéré de sauver l'Europe d'un esclavage abject. Ils ne la cesseront pas avant que le salut de la civilisation soit assuré. Ils ne la cesseront pas sur une paix dite « de compromis » qui donnerait à l'Allemagne le répit dont elle a besoin pour reprendre la guerre un peu plus tard dans des conditions qui lui sembleraient plus favorables. Il n'y a pas de compromis concevable, de conciliation possible entre la cause des Alliés et celle de l'Allemagne. A Munich, nous avons vu où nous mènent les conciliations et les serments de paix.

Hitler a commencé la guerre quand il a voulu. C'est seulement quand les Alliés le voudront qu'elle finira !

Ni les Anglais, ni les Français n'ont envie de voir renaitre un état de choses où il faut mobiliser tous les six mois pour se défendre d'une agression. Ils ont fait pour éviter ce conflit tout ce qu'il est possible de faire. Leurs concessions successives n'ont eu pour résultat que d'augmenter les exigences du Reich. A mesure que nous céditions, son audace grandissait.

En deux ans, il a supprimé trois nations européennes, il a réduit trois peuples à la servitude dont M. Sumner Welles a dû entendre les gémissements et les plaintes désespérées à travers les murailles de leur cachot. Loin d'assouvir l'appétit dévorateur de ce peuple de proie, cela n'a fait que l'exciter. Et nous autres, Français, nous savons bien quel est son but final. C'est d'en venir à supprimer la France elle-même, à ôter de sa route la seule nation continentale capable

de contenir son ambition. Oui, nous savons qu'il voulait rassembler d'abord en Europe Centrale et Orientale un bloc irrésistible de forces avant de tenter à coup sûr cette entreprise suprême. Et nous savons bien que si sa route d'invasion passait d'abord par Vienne, Prague et Varsovie, c'était pour aboutir finalement à Paris.

Encore une fois on a tout fait pour éviter ces malheurs. Nous avons peine à croire que le gouvernement américain ait besoin des informations que lui apporterait M. Sumner Welles pour se faire un jugement sur la signification de cette guerre, pour savoir ce que veulent les Alliés et ce que veut l'Allemagne.

Les desseins d'Hitler, il les a cyniquement exposés et on les trouve tout au long dans le livre de M. Hermann Rauschning que le Président Roosevelt a certainement lu, où les Etats-Unis sont traités de « nation pourrie » et informés qu'un jour viendra où l'Allemagne, après avoir soulevé la Révolution chez eux, ira leur imposer la loi nazie.

Rêve d'un fou ?... Possible ! Mais attention au mal trop réel que ce fou délirant a déjà fait.
En tout cas, ce sont les Alliés qui s'opposent, en défendant le patrimoine commun de l'humanité civilisée, à la possibilité de cette monstrueuse réalisation. Car s'ils étaient vaincus, en face de l'Amérique, sur l'autre rive de l'Atlantique, il n'y aurait plus cette vieille et paternelle civilisation européenne d'où les Etats-Unis sont issus, mais un immense Empire germanique dont l'Océan ne limiterait pas les ambitions.

Aimable perspective ! M. Roosevelt connaîtrait alors l'agrément d'avoir Hitler pour voisin et pour concurrent ! Maître de l'Europe, c'est le monde qu'il voudrait dominer !
Si M. Sumner Welles sait convaincre de cette vérité le gouvernement américain son voyage aura servi à quelque chose !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Démagogie nazie

L'Angriff, journal du parti national-socialiste, a publié, sous la signature de D. Ley, chef du Front du Travail, un appel aux prolétaires allemands.
On peut y lire entre autre : « Nous, nous nous félicitons de voir, ouvrier allemand, poser des revendications à la vie. Tu dois être mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu, avoir des loisirs, partir en vacances, faire des voyages et des excursions, pouvoir jouer de la musique et de la culture. Tu dois désirer avec ardeur d'avoir des terres et du bien ; tu dois désirer de posséder une auto... »

« Et maintenant ! Tout ce que l'ouvrier allemand peut regretter de n'avoir pas, on le lui fait miroiter... pour un avenir sans date. »

« Mieux logé ». — Quand, depuis plusieurs années, les ouvriers du bâtiment sont mobilisés pour la construction des casernes et des usines de guerre ?
« Mieux nourri ». — Quand les nécessités de l'industrie diminuent les quantités, altèrent la qualité ?

« Mieux vêtu ». — En dépit des mécomptes qu'apporte l'utilisation d'un certain nombre de textiles artificiels ?

« Avoir des loisirs ». — Quand bon nombre d'ouvriers sont astreints, en temps de paix, à soixante-dix heures de travail par semaine.
« Partir en vacances ». — Alors que la politique hitlérienne devait inéluctablement aboutir à la guerre, où nul n'a plus le droit d'avoir de loisir.

« Faire des voyages et des excursions. Joindre de la musique et de la culture ». — Sans doute le D. Ley fait-il allusion à l'œuvre de Kraft durch Freude, mais connaît-elle la livraison des autos se fait ajournée jusqu'après la guerre, mais les souscripteurs sont forcés de continuer les versements... comme si l'auto leur était livrée !

En France, nous appellerions cela un supplément d'impôts !

Informations

Au Sénat

Dans la séance de jeudi, plusieurs sénateurs demandent à interpellier le Gouvernement, soit sur les événements de Finlande, soit sur les questions des effectifs ou du haut-commandement.

M. Daladier accepte la discussion immédiate de toute interpellation qui porte sur les événements de Finlande, la conduite diplomatique de la guerre et la politique générale, mais il demande que la discussion ait lieu en comité secret.

M. Daladier demande, en outre, que les autres interpellations portant sur les effectifs et sur le haut-commandement ne soient discutées que la semaine prochaine.

Le Sénat décide de siéger en comité secret.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi, la Chambre discute l'interpellation de M. Brachard sur les conditions dans lesquelles s'est produit, le 21 janvier 1940, le grave accident de St-Julien, près de Troyes, causant la mort de trois cheminots et de plusieurs permissionnaires.

M. Brachard dit que le mécanicien du train effectuait pour la première fois le parcours. Par ailleurs, un seul conducteur l'accompagnait.

M. de Monzie répond à M. Brachard et la Chambre adopte à l'unanimité un ordre du jour de confiance.

Les crédits militaires

Le projet de loi dont la Commission des finances de la Chambre a commencé mercredi après-midi l'examen, par l'adoption de MM. Daladier et Paul Reynaud, et qui concerne les crédits militaires pour le deuxième trimestre, porte autorisation d'engagements de dépenses et ouverture de crédits de paiement pour les besoins de la défense nationale.

Une disposition de style autorise le ministre des finances à couvrir par des émissions ou emprunts du Trésor, les dépenses militaires de ce deuxième trimestre qui s'élevaient au total à un peu plus de 55 milliards, chiffre global des crédits de paiement.

L'accord franco-britannique

L'accord franco-britannique de novembre dernier a prévu « l'établissement d'une solidarité étroite entre les économies des deux pays », mais cette solidarité restait à réaliser sur le plan colonial. On s'en est préoccupé depuis, tant à Paris qu'à Londres, et le secrétaire d'Etat britannique aux colonies, M. Malcolm MacDonald, va venir incessamment à Paris pour s'entretenir avec son collègue français, M. Georges Mandel, en vue d'essayer de mettre en commun la totalité des ressources des deux empires.

Le procès des ex-députés communistes

L'ouverture du procès intenté aux 44 ex-députés communistes doit s'ouvrir mercredi 20 mars. Les débats ne seraient interrompus que deux jours, les 24 et 25 mars, pour Pâques et le lundi de Pâques.

Les Etats-Unis contre la Russie

Le président Roosevelt a fait savoir au monde que la Russie devait laisser la Finlande vivre en paix à l'intérieur de son territoire diminué.

Dans les milieux diplomatiques, on pense que « l'embarco moral » contre la Russie, demandé par le président et par le département d'Etat, à l'occasion de la guerre de Finlande, continuera, tout au moins pour le moment, jusqu'à ce que l'attitude de la Russie à l'égard des petites nations devienne plus claire.

On confirmait que le crédit de 20 millions de dollars accordé à la Finlande ne serait pas supprimé.

Bilan de 104 jours de guerre

Le maréchal Mannerheim, dans le dernier ordre du jour qu'il a adressé à l'armée finlandaise, a fait le bilan des 104 jours de guerre : 200.000 Russes et 15.000 Finnois ont été tués ; 1.500 chars d'assaut et 700 avions soviétiques ont été détruits.

L'armée finlandaise contre le traité de paix

Plusieurs officiers supérieurs de l'armée finlandaise ont été obligés de démissionner ces jours derniers. On les accuse d'avoir voulu tenter un coup d'Etat, la semaine dernière.

M. Niukhonen, ministre de la défense, et M. Hannula, ministre de l'intérieur, se sont retirés du gouvernement, mais cette démission, précise-t-on à Helsinki, n'a aucun rapport avec la tentative de coup d'Etat des officiers.

La question qui préoccupe le plus les milieux gouvernementaux est celle de savoir comment les militaires accepteraient les nouvelles conditions de paix.

bon marché livrable au bout d'un certain nombre de versements mensuels. La guerre est venue. Le gouvernement a fait connaître que la livraison des autos se fait ajournée jusqu'après la guerre, mais les souscripteurs sont forcés de continuer les versements... comme si l'auto leur était livrée !

En France, nous appellerions cela un supplément d'impôts !

Finlande, Suède et Norvège

On apprend de source officielle qu'à la suite des conversations qui ont eu lieu depuis la fin de la guerre avec les gouvernements finlandais, suédois et norvégiens, un projet d'alliance défensive entre ces trois pays a été établi pour la garantie des frontières de la Finlande.

Ce projet a été proposé par la Finlande à ses deux voisins et ceci avant le départ de la délégation finlandaise pour Moscou.

Le transport du minerai suédois

M. Mander, membre de l'opposition libérale aux Communes, ayant demandé au premier ministre si, étant donné que le gouvernement norvégien s'est montré incapable d'empêcher que des navires neutres et anglais soient coulés à l'intérieur des eaux territoriales, il n'envisagerait pas d'empêcher le transport en Allemagne du minerai de fer suédois. M. Butler a répondu que cette question était l'objet d'une étude constante et approfondie.

L'Italie recevra le charbon allemand

L'accord italo-allemand sur le charbon doit assurer à l'Italie environ 12 millions de tonnes de houille annuellement qui suffiront, avec les quelque deux millions de tonnes extraites du sous-sol italien, à assurer les besoins de sa consommation.

Ainsi, l'Italie pourra renoncer au charbon anglais et aux quatre millions de tonnes dont elle avait envisagé l'achat aux Etats-Unis.

Communiqué officiel

N° 386. — Activités locales des éléments avancés, notamment à l'Ouest des Vosges.
N° 387. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— Le général Penaranda a été élu président de la République de Bolivie.

— Du 26 février au 12 mars, M. Daladier a reçu plus de 900.000 fr. de dons pour les œuvres d'entraide à l'armée et la défense nationale.

— De nombreux Tchecoslovaques se sont inscrits pour être incorporés dans la légion tchèque en France. Le premier contingent quittera prochainement l'Egypte.

— Les excédents de dépôts des Caisse d'épargne au 1^{er} janvier au 15 février 1940 s'élevaient à 635.019.846 fr. 77.

— M. Albert Lebrun s'est rendu dans l'Est. Il a visité des usines métallurgiques travaillant pour la défense nationale. Il s'est rendu, également, en divers points du front, où il renforce les éléments de la fortification.

NOS ÉCHOS

Monsieur Thiers.

Dans sa pièce, Roi de France, M. Maurice Rostand, semble confondre M. Thiers et Aristide Briand. Il fait poser en effet par Henri V cette question à l'élue de l'Assemblée nationale :

« Combien de fois avez-vous été président du Conseil ? »

— Peuh ! je n'ai pas compté, fait M. Thiers.

C'eût été pourtant assez facile, étant donné qu'en vérité il ne l'avait été que deux fois, non compris une nomination comme chef du pouvoir exécutif après 1870, qui pourrait compter pour une troisième présidence. La réplique serait acceptable dans la bouche d'un Briand, pas dans celle de Thiers.

Par ailleurs, M. Maurice Rostand ignore visiblement que Thiers ne fut jamais président du Conseil sous Napoléon III. Dire que jadis Mme Edmond Rostand-Rosemond Gérard écrivait pour son fils allé un poème : Tu sais tout !...

Mise en bière ?... Mise en boîte ?

Un homme qui refuse de payer son cercueil et d'acquiescer le prix de son enterrement, voilà le curieux procès que le tribunal de Salonique est appelé à juger.

Hospitalisé, tombé en syncope, jugé mort par les médecins, mis en bière et chargé sur une voiture qui devait le ramener chez lui, le faux mort fut tellement secoué durant le trajet qu'il se réveilla. Mécontent, comme bien on pense, il exigea que le cocher le ramènât à son domicile, mais, une fois arrivé, se refusa à régler le prix de la course. Le menuisier n'a pas en davantage de succès quand il présenta sa facture.

— Je n'ai commandé ni cercueil ni voiture ! plaide le « mort », mauvais payeur.

Les morts vont vite, dit-on !
On pourrait ajouter : Et ils se défendent bien !...

Intelligibilité.

M. Maulion propose au Sénat de déclarer indigibles les élus qui ont été déclarés déchus pour ne pas s'être désolidarisés de l'Internationale de Moscou.

— Des élus qui ont été déclarés indignes de siéger dans une assemblée, dit-il, ne sauraient être considérés comme dignes d'y rentrer à nouveau.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CALAMITES AGRICOLES DE 1938

Nous publions ci-dessous une lettre adressée par le Ministre de l'Agriculture à M. René Besse, Député de Cahors, Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés :

« Monsieur le Ministre et chef Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les agriculteurs du Lot qui ont subi, en 1938, des pertes de récoltes par les gelées printanières et vous m'avez demandé à quelle date les intéressés pourront bénéficier d'une allocation.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le nombre des dossiers de demandes d'allocation constitués à la suite des gelées printanières de 1938 dans le département du Lot s'élève à 19.475.

« Les dossiers du Lot étaient en cours d'examen à l'ouverture des hostilités, époque à laquelle, en raison d'une suppression de crédits, l'attribution des allocations pour calamités agricoles a été suspendue.

« Au cours de la discussion du budget de l'Agriculture, plusieurs membres du Parlement sont intervenus pour que la liquidation des dossiers de 1938 soit reprise et achevée. A cet effet, un crédit a été inscrit dans le projet de loi collectif de février et voté par le Parlement. Dès que cette somme aura été mise à ma disposition dans la loi de report qui interviendra au cours de ce semestre, vous pouvez être assuré qu'une décision sera prise en faveur du département du Lot dans le plus court délai compatible avec les possibilités de mon Administration pour effectuer le travail.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher collègue, l'assurance de ma haute considération. — Le Ministre de l'Agriculture, Signé : QUEUILLE.

Artisanat Familial du Lot

L'Artisanat Familial du Lot, Secrétariat, 3, rue Rousseau, Cahors, informe les Artisans du Bois du département qui désireraient travailler pour l'Armement que par l'intermédiaire de sa Coopérative Nationale il a pu obtenir de fabriquer des caisses à munitions, il pourrait obtenir la fabrication des bateaux plats pour le génie, des gaffes, des rames, etc., etc...

Tous renseignements vous seront donnés au cours d'une réunion qui aura lieu le dimanche à la Chambre de Commerce le 17 mars, à 14 heures, à Cahors, et à laquelle vous êtes cordialement invités.

Pour tous renseignements par correspondance écrire au Secrétariat ou au chef de la famille du Bois : M. Arnouil, charpentier à Cabessut-Cahors. Joindre un timbre pour la réponse.

ASSURANCES SOCIALES

Les Employeurs sont informés que le Service Régional des Assurances Sociales de Toulouse, 14, rue du Rempart-St-Etienne, a terminé l'envoi, aux assurés du commerce et de l'industrie, des carnets de cotisations pour 1940. Les assurés peuvent donc être, dès maintenant, invités à les remettre à leur patron.

Il est rappelé que, pour des raisons d'économie, les feuilles de cotisations des assurés susceptibles d'être mobilisés n'ont pas été renouvelés d'office. Ceux des intéressés qui continuent à occuper un emploi salarié — ou leurs employeurs — doivent, en conséquence, réclamer ces documents, d'urgence, au Service Régional de Toulouse. La demande devra indiquer le nom, les prénoms et le numéro matricule (à défaut la date de naissance) de l'assuré.

D'une façon générale, la même formalité doit être accomplie par tout assuré — ou par son employeur — qui, pour une raison quelconque (changement d'adresse par exemple) n'aurait pas reçu les documents qui lui ont été adressés.

Les assurés des professions agricoles recevront incessamment leurs carnets. Les intéressés — ou leurs employeurs — doivent donc différer, jusqu'au 25 de ce mois, l'envoi des demandes de duplicata. Les carnets de cotisations des assurés qui, soumis à un régime particulier d'assurances, ne sont couverts par les Assurances Sociales que pour une partie seulement des risques, donneront lieu à un renouvellement spécial dont la fin sera portée directement à la connaissance des établissements intéressés.

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la tranche de Pâques (sixième tranche de 1940) sera assuré, à Paris, le lundi 25 mars, à 1 h. 30.

CAHORS

M. DE MONZIE ANNONCE LA CARTE DU CHARBON

M. de Monzie, ministre des travaux publics, au cours d'une interview, a fait d'importantes déclarations relatives à l'établissement de la carte de charbon. « Nous organisons la répartition du charbon aux foyers domestiques. Car, vous le savez sans doute, on manque de charbon, ici et là, même dans les grands pays producteurs. Alors, on rationne. Pour qu'il y ait égalité dans le rationnement, j'ai dû consulter les meilleures compétences.

« Lundi dernier, répondant à mon appel, des charbonniers qualifiés de Paris, de Lyon, de Grenoble, de Poise ou de la Gironde ont bien voulu délibérer avec mes collaborateurs des mines, plusieurs préfets et les techniciens de la Seine, en vue d'établir au mieux une carte de charbon. Je dis « au mieux », c'est-à-dire au moindre mal.

« Le recensement, une fois effectué, la carte sera imposée. »

ENCORE UNE MAISON QUI S'ÉCOULE

Ce n'est pas sous l'éclatement des bombes, mais sous le poids des temps que les vieilles maisons de Cahors s'écroulent. Il y a à quelques semaines, c'est dans la rue du Château-du-Roi que disparaissaient ainsi dans un effondrement soudain des immeubles lentement ruinés.

L'autre jour, vers midi, le même phénomène s'est produit dans un corps de bâtiment de la maison située au 71 de la rue Nationale.

La façade est restée debout. Mais la partie intérieure, qui comportait deux étages et un grenier dominant une cour centrale, s'est en quelque sorte écrasée d'elle-même, entraînant dans sa chute un escalier qui conduisait à des logements accolés.

Dans cette partie, maintenant ruinée, habitait M. et Mme Vayssel, seuls locataires. Ils étaient absents à cette heure-là, et, grâce à cette heureuse circonstance, aucun accident n'est à déplorer. Mais, du mobilier qui garnissait leur appartement, il ne reste rien de ses décombres !

Un de nos concitoyens, particulièrement bien informé des choses du département de Cahors, nous assure que cette maison est liée à l'histoire de notre cité. Elle fut, paraît-il, la demeure d'un maire resté célèbre à Cahors, M. Brive, après avoir été affectée à une fonderie de canons alors que Gallot de Genouilhac était grand maître de l'artillerie sous François I^{er}. A ces titres de noblesse, il faut ajouter qu'elle a été habitée en des temps bien plus modernes par la famille Gaubert, avant que Philippe Gaubert, tout enfant, ne parte pour Paris où il allait conquérir la grande renommée.

Il y a bien d'autres maisons dans ces vieux quartiers de Cahors dont l'âge et la vétusté mériteraient un sérieux examen.

STAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 9 au 15 mars 1940

Naisances
Bach Monique, 13, rue G.-Clémenceau.
Fleury Nicole, clinique, rue Wilson.
Bouyssou Michel, clinique, rue Wilson.
Olières Eliane, clinique, rue Wilson.
Rouquié Michel, clinique, rue Wilson.
Gavallé Clodie, clinique, rue Wilson.
Rollés Pierre, clinique, rue Wilson.
Rouziès Jean, clinique, rue Wilson.

Publication de mariage
Languet Gabriel, forgeron, actuellement aux armées, et Marie Taurand, tailleur à Cahors.

Mariages
Balage Roger, ouvrier d'usine, et Soudou Raymonde, employée de bureau.
Présidy Bernard, employé d'assurances, et Bohanick Renée, employée d'assurances.

Décès

Roger Charles, sculpteur, 79 ans, rue Wilson.
Lury Louis, prêtre, 69 ans, 37, rue Brives.
Trin Gérard, soldat au 504^e C.O.A., 40 ans, Hôpital Mixte.
Auteserre Antoinette, Vve Belmont, s.p., 99 ans, 7, place du Marché.
Garrigues Edmond, 4 mois, rue Wilson.
Delmas Marie, Vve Darbonne, s.p., 89 ans, 12, rue Marchal-Joffre.
Lassvènes Antoine, marchand de grains, 65 ans, rue Foch.
Thomas Edmond, représentant de commerce, 77 ans, rue Wilson, Hôtel de l'Europe.
Micas Antoinette, épouse Lavergne, commerçante, 55 ans, rue St-Maurice.
Quercy Philémon, cantonnier, 30 ans, place Rousseau.
Dépassio Jean, caporal-chef, 22^e R.I.C., 30 ans, Hôpital Mixte.
Vayssé Adrien, chanoine, 93 ans, 55, rue St-Barthélémy.

BONNE MESURE

Ainsi que nous l'avons relaté, la police de Cahors procède depuis quelques jours à une surveillance, voire à une épuration, d'éléments étrangers résidant ou de passage dans notre ville.

C'est ainsi que M. Reilhac, notre actif commissaire de police, au cours d'une seule soirée, et d'une visite dans divers établissements, a procédé à l'arrestation de 25 personnes d'origine étrangère qui n'avaient ni carte d'identité, ni sauf-conduit.

Sans doute, jusqu'à ce jour, on n'a pas eu, dans notre ville, à déplorer de faits délictueux, d'incidents graves. Mais, tout de même, dans certains quartiers, des habitants se plaignent de la nuit venue, paraissent s'intéresser un peu trop aux divers immeubles...

Jusqu'à ce jour, aucun incident grave ne s'est produit. Mais, tout de même, les craintes exprimées par maintes personnes devaient être entendues.

Et M. Reilhac a, aussitôt, fait le nécessaire. Il a établi une surveillance qui a produit, déjà, de bons résultats, car, à cette heure, il a pu identifier bon nombre d'étrangers qui circulaient à Cahors, surtout la nuit. C'est une mesure de prudence, de sécurité surtout, dont il faut féliciter et remercier M. Reilhac et ses agents.

AÉRO-CLUB DU QUERCY

L'Assemblée générale annuelle de l'Aéro-Club du Quercy aura lieu dimanche 17 mars 1940, à 10 heures précises, dans l'Hôtel de la Chambre de commerce. Les membres de l'Aéro-Club du Quercy qui, par omission, n'auraient pas reçu leur convocation, sont priés de bien vouloir considérer cet avis comme en tenant lieu.

P.T.T.

La médaille d'honneur de bronze des P.T.T. a été décernée aux agents ci-après du Lot :

MM. Baras, agent principal des installations à Cahors ; Boudet, facteur à Marcihac ; Laviolle, facteur à Lamothe-Fénelon ; Talayssat, facteur à Calus.

La médaille d'argent a été décernée à M. Tourmeil, facteur à Livernon.

Compatriote

Le Comité central des Armateurs de France a tenu son assemblée générale et a procédé à la constitution de son bureau. Parmi les membres du Comité, nous relevons avec plaisir le nom de notre excellent et distingué compatriote, Henri Cangardel, qui a été élu vice-président.

Enseignement primaire

Mlle Brunet, pourvue du baccalauréat, est nommée institutrice suppléante à Caillac.

Echos judiciaires

C'est M^e Faugere, avocat au barreau de Cahors, qui a été choisi comme défenseur par Dalet, propriétaire à Cruzols (commune de Labanque), auteur d'une tentative de meurtre sur sa femme.

PIGIER

La Mobilisation du personnel masculin, la reprise de la vie économique du Pays, ne manquent pas de provoquer de nombreuses demandes d'emplois et d'employés.

La Formation Professionnelle donnée par les

COURS PIGIER

vous permettra dans peu de temps et à peu de frais d'offrir votre candidature et de contribuer à la Défense et à la Prospérité de notre Pays.

Devenez COMPTABLES.

Devenez DACTYLOGRAPHES.

Devenez STENOGRAPHES.

Devenez SECRÉTAIRES.

Apprenez la COUPE

COUTURE-MODES-LINGERIE aux COURS PIGIER, 12, Boulevard Gambetta, CAHORS.

Facilité de paiement. Facilité de placement.

L'Enseignement individuel PIGIER permet l'inscription aux Cours à toute époque de l'année et à tout âge.

Service pharmacologique

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 17 mars et le lundi 18 mars, jusqu'à midi, par la pharmacie ORLIAC.

EDEN

Samedi 16, dimanche 17 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 h.

Toutes vos vedettes préférées ! Lucien Baroux, Jules Berry, André Lefaur, Gaby Morlay, Elvire Popesco, Michel Simon, Betty Stockfeld, Eric von Stroheim dans un film sensationnel !

CHAMPAGNE VALSÉ

avec Gladys Swartout, Frey Mac Murray et Jack Oakie.

En complément : Casier judiciaire, film policier et les Actualités mondiales avec les derniers faits.

Feuilleton du « Journal du Lot » 43

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Angèle n'était pas moins curieuse en ce qui concernait l'amie de Nick.

Certes Carmen n'était pas à son avantage la fureur jalouse durcisait ses traits et la fatigue d'un voyage la faisait paraître plus vieille qu'elle ne l'était en réalité, mais ses grands yeux noirs brillèrent de rage et la candide Angèle les trouva beaux.

Quelques instants plus tôt elle avait cru sentir que Nick l'aimait et elle s'appréhât à lui dire qu'elle l'aimait aussi en lui donnant aussitôt les raisons qui l'empêchaient de se marier : c'est-à-dire son mariage avec le prince di Sérénio.

Maintenant elle se demandait si elle ne s'était pas trompée et si ce n'était pas à cette belle Espagnole aux yeux de flamme qu'il rêvait de dire son amour.

Cependant Nick s'était ressaisi et présentait l'une à l'autre les deux femmes, plutôt froidement du reste, et de façon strictement protocolaire.

Carmen le sentit et s'excusa de ne pas avoir attendu Hilliard à l'hôtel.

Poste automobile rurale

Après six mois de service restreint de la poste rurale de Lauzès à Vers, le service normal sera rétabli à dater du 1^{er} avril.

La voiture quittera Lauzès à 8 heures pour aller prendre le courrier à la gare de Vers ; le deuxième circuit commencera à 16 heures et la voiture postale partira de Lauzès à 19 h. 30 pour la gare de Vers où elle assurera la correspondance au train de Cahors et Paris.

Les populations intéressées ne peuvent manquer d'adresser des remerciements à la Direction des Postes, au dévoué conseiller général de Lauzès, M. le docteur Jardel, et à tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser au rétablissement de ce service postal.

AUX JEUNES GENS INOCCUPÉS

Les jeunes gens en résidence dans la commune de Cahors, âgés d'au moins 16 ans, qui n'ont aucune occupation régulière, ne suivent aucun enseignement ou n'effectuent aucun apprentissage, sont invités à se présenter au Commissariat de Police, dans les huit jours qui suivent, pour renseignements au sujet de leur formation professionnelle.

Médaille de la famille française

En vue de la prochaine promotion de la Médaille de la « Famille française », les mères de famille ayant élevé simultanément cinq enfants et plus devront adresser, d'extrême urgence, leur demande au Maire de leur résidence.

Ces demandes devront parvenir avant le 15 avril à la Mairie de chaque commune.

Rectification

Dans un récent numéro nous avons mentionné que M. Marcel Jenty, demeurant 8, rue de la Merci, à Cahors, avait été blessé en chargeant du sable.

M. Marcel Jenty nous demande de dire que sa blessure vient de ce qu'il a été attaqué et frappé à la tête d'un coup de pelle et sans provocation de sa part par un sujet italien.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfinissable Huila-Parfleur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfinissable Huila-Parfleur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH, Spécialiste renommé d'Indéfinissables, 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170. Pas plus cher, mieux, plus chic.

Renversé par les bœufs

M. Henri Delpech, propriétaire à Tour-de-Faure, était occupé à labourer un champ lorsque les deux jeunes bœufs de l'attelage s'emballèrent.

M. Delpech, violemment renversé sur le sol, fut piétiné par les bœufs. Relevé par des témoins de l'accident, il reçut des soins immédiats. Mais les blessures reçues étaient trop graves. M. Delpech ne tarda pas à expirer.

Auto contre auto

Mardi soir, vers 19 heures, une auto conduite par M. Delatour, venant de Figeac est entrée en collision avec une auto qui venait de Cahors. L'accident s'est produit près d'Arcambal.

M. Delatour fut contusionné à un bras, mais peu gravement ; les deux autos ont subi quelques dégâts matériels sans importance et ont pu continuer leur route.

M. Delatour a reçu des soins nécessaires par son état, à Cahors et est reparti dans la soirée pour Toulouse.

PALAIS DES FETES

Samedi 16, et dimanche 17 mars, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 h.

Toutes vos vedettes préférées ! Lucien Baroux, Jules Berry, André Lefaur, Gaby Morlay, Elvire Popesco, Michel Simon, Betty Stockfeld, Eric von Stroheim dans un film sensationnel !

DERRIERE LA FAÇADE

Film amusant, mouvementé, plein de qualités fines et solides.

IDOLE D'UN JOUR

Actualités mondiales de la semaine.

— Mais je suis terriblement impulsive, prétendit-elle, et je n'ai pas pu attendre. Et puis je désirais vivement voir le coucher du soleil et même le lever de la lune et j'aurais pas voulu demander à M. Hilliard de revenir pour moi demain. C'est pourquoi j'ai tenté de vous rencontrer. Ces arbres sont merveilleusement beaux, ne trouvez-vous pas ?

Poliment Angèle déclara qu'elle partageait cette admiration et tous trois prirent place à l'endroit même où Nick et Angèle étaient assis quelques minutes auparavant, l'une attendant une déclaration et l'autre se préparant courageusement à la faire.

Bien que l'entrée de Carmen dans leur intimité parût à Nick à peine supportable, il répondait à l'intruse du mieux qu'il pouvait.

Mais le charme qui était sur eux quelques instants auparavant était bien décidément rompu.

— Que faites-vous demain ? demanda Carmen.

— En ce qui me concerne, l'excursion est finie, je n'ai plus rien à faire qu'à quitter Yosemite, par un chemin différent bien entendu. J'ai encore à voir quelques points intéressants et je vais m'y faire conduire.

— Voulez-vous dire que vous retourneriez à San-Francisco, ou vers l'est ? demanda Carmen, essayant de rendre sa voix aussi courtoise que possible.

Il soigne sa constipation et ses rhumatismes disparaissent

Un résultat qui s'explique facilement

Ne pouvant se débarrasser de sa constipation, M. A., de E..., décida de prendre des Sels Kruschen dont on lui avait vanté l'efficacité. « Ma satisfaction a été grande, écrit-il, lorsque j'ai constaté que non seulement ma constipation avait disparu, mais que mes rhumatismes dans les jambes étaient complètement passés. »

Kruschen apporte à l'organisme des sels minéraux naturels qui stimulent l'intestin, la foie, les reins et régularisent toutes les éliminations. Les poisons et les déchets que vous fabriquez chaque jour sont éliminés. L'acidité urique notamment — ce facteur de rhumatismes — ne peut plus s'accumuler. Vos douleurs disparaissent d'elles-mêmes. Vous vous sentez plus jeune, plus alerte, Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies. Flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

Arrondissement de Cahors

Floressas

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le très prochain mariage de notre jeune et gracieuse institutrice, Mlle Suzanne Cassan, avec M. Jean Foissac, instituteur à St-Martin-le-Redon, précédemment à Albas.

Nous prions les heureux parents d'agréer tous nos compliments et les jeunes fiancés nos meilleurs vœux de bonheur.

L. D.

Frayssinet-le-Gélat

Mort d'un doyen. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Mathurin Viard, décédé à l'âge de 90 ans. M. Viard, qui était un ancien combattant de 1870, ne comptait que des sympathies parmi tous ceux qui le connaissaient. Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Laubenque

Marché du 12 mars. — Ce marché, qui se tint mardi dernier, est considéré ici comme le dernier marché aux truffes. 100 kilos de marchandises y furent exposés à la vente et onlevés au bas prix de 25 fr. le kilo ; la marchandise était, il faut l'avouer, de qualité médiocre et de mauvaise conservation. On estime à plus d'un tiers la perte subie par les trufficulteurs du fait de la gelée.

Parnac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Léon Brugalières, décédé à l'âge de 84 ans. Les obsèques ont été célébrées mardi, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M^{me} Brugalières, à tous les parents nos sincères condoléances.

Puy-l'Evêque

Journée nationale du vin chaud. — La vente d'insignes au profit de l'œuvre du vin chaud au soldat effectuée par les élèves de nos écoles communales a produit la somme de 618 fr. 70. Nos félicitations à nos dévouées maîtresses et à leurs élèves.

Publication de mariage. — Entre M. Mercadié Maurice, garde-republicain mobile à Perpignan, et Mlle Dazinière Yvonne, employée de bureau, domiciliée à Martignac, commune de Puy-l'Evêque.

Nos félicitations aux futurs époux.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Questions traitées : 1. Tirage de deux obligations de l'emprunt de 50.000 fr. affectés au chemin de la Déganie ; les numéros 27 et 32 sont remboursés. — 2. Subvention de 200 fr. maintenue en faveur de l'artisan rural. — 3. Subvention de 400 fr. maintenue à la poste automobile rurale. — 4. Foire du 15 ; le report demandé par certains commerçants de la foire au samedi lorsque le 15 tombe un dimanche ne semble pas justifié. Question remise à plus tard. — 5. Cinéma Giraud ; il est décidé de poursuivre la réalisation du bail et le recouvrement des loyers dus à la ville. — 6. Octroi ; reconduction des trafics actuels vicinal ; la partie de la taxe non utilisée est reversée sur le service des votes urbaines. — 8. Collège ; indemnité du concierge élevée de 600 fr. à 700 fr. — 9. Presbytères ; traité reconduction du bail actuel. — 10. Solidarité ; vœu que soit maintenue une allocation au delà de la 16^e année en faveur d'une étudiante.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Décès. — C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris le décès de Mme Marie Bachaud, née Lavaux, survenue à Gourdon, chez sa fille, à l'âge de 49 ans, et celui de Mme Marie Delcros, du village du Mas, morte subitement à l'âge de 56 ans.

Nous adressons à ces deux familles nos bien sincères condoléances.

Réunions. — La Commission administrative et le Conseil municipal se sont réunis dimanche pour l'examen de diverses demandes. Les deux assemblées ont donné des avis favorables aux demandes suivantes : 1^o demande d'inscription sur la liste de l'assistance médicale gratuite ; 2^o demande d'allocation aux femmes en couches ; 3^o demande d'hospitalisation d'un infirme incurable.

— Vous êtes très bonne vraiment, s'exclama Nick, essayant d'être cordial et oubliant son amer désappointement.

Il y avait en lui un curieux sentiment de remords comme s'il était vraiment fautif de quelque faute envers Carmen. En tout cas, il aurait voulu la savoir cent lieues plus loin. Quelque chose lui disait que si elle ne l'avait pas interrompu à ce moment critique, quand l'heure, le lieu et l'endroit lui avaient semblé propices, Angèle lui aurait été bonne.

Un moment comme celui-ci ne pouvait jamais plus revenir, pensait-il. Mais en sa loyauté il pensa qu'il serait cruel et impoli envers cette femme qui avait été sa bienfaitrice, en somme, s'il montrait son ressentiment. Ce n'était pas la faute de Carmen, après tout, si elle était arrivée au mauvais moment.

Comment eût-elle pu deviner qu'il aimait Mme May ? Il s'efforça de penser qu'il devait être flatté que Carmen ait parcouru la forêt pour le rencontrer.

— Mais je suis terriblement impulsive, prétendit-elle, et je n'ai pas pu attendre. Et puis je désirais vivement voir le coucher du soleil et même le lever de la lune et j'aurais pas voulu demander à M. Hilliard de revenir pour moi demain. C'est pourquoi j'ai tenté de vous rencontrer. Ces arbres sont merveilleusement beaux, ne trouvez-vous pas ?

Poliment Angèle déclara qu'elle partageait cette admiration et tous trois prirent place à l'endroit même où Nick et Angèle étaient assis quelques minutes auparavant, l'une attendant une déclaration et l'autre se préparant courageusement à la faire.

Bien que l'entrée de Carmen dans leur intimité parût à Nick à peine supportable, il répondait à l'intruse du mieux qu'il pouvait.

Mais le charme qui était sur eux quelques instants auparavant était bien décidément rompu.

— Que faites-vous demain ? demanda Carmen.

— En ce qui me concerne, l'excursion est finie, je n'ai plus rien à faire qu'à quitter Yosemite, par un chemin différent bien entendu. J'ai encore à voir quelques points intéressants et je vais m'y faire conduire.

— Voulez-vous dire que vous retourneriez à San-Francisco, ou vers l'est ? demanda Carmen, essayant de rendre sa voix aussi courtoise que possible.

— 11. Egouts : les égouts à construire dans un lotissement nouveau le seront par les soins de la municipalité, la tuyauterie s'élevant à 4.800 fr., fournie par les usagers actuels, avec extension éventuelle sur les mêmes bases. — 12. Prime de naissance : vœu que la durée de l'absence du mari, pour cause de mobilisation, vienne s'ajouter aux deux ans prévus par la loi, entre le mariage et le vœu du premier enfant ; vœu et la venue de décembre, la prime ne partant que du 1^{er} janvier, ne soient pas exclus du droit à la prime. M. Besombes portera ce même vœu devant le comité des allocations familiales. — 13. Foyer municipal : approbation des comptes de dépenses s'élevant à 383.700 fr., majorations comprises. — 14. Hôpital : approbation de l'affectation au budget ordinaire de la somme de 60.000 fr., environ provenant de la déviation de la route 140. — 15. Bénévoles pour réfugiés : le Conseil entérine la déclaration d'utilité publique et approuve les divers arrangements intervenus, sur les terrains de l'hôpital. — 16. Dépôts de déchets : on va rechercher un terrain destiné à servir de dépôt. Pouvoir donné à la mairie pour traiter. — 17. Service chirurgical : exposé des démarches effectuées à ce jour pour avoir un chirurgien de transition ; vœu que les vœux au réservoir d'eau en vue du plan général d'adduction. — 19. Répression des dégradations : des mesures rigoureuses seront prises pour réprimer les dégradations au bien public. Que les délinquants ne s'attendent plus au classement des procès-verbaux et que veillent les parents responsables de leurs enfants.

Etat-civil au mois de février. — Naissances : Paulin Brugoux, fg d'Aujou ; Madeleine Delmas, fg d'Aujou ; Robert Rives, fg d'Aujou ; Yvette Arangossi, fg d'Aujou ; André Rouquié, fg d'Aujou ; Michel Gernes, fg d'Aujou ; Henri Murat, avenue Maréchal-Foch ; Josette Larguette, fg d'Aujou ; Monique Delfour, fg d'Aujou ; Lucien Pradelle, fg d'Aujou ; Jean Séréys, fg d'Aujou ; Raymond Four, rue Gambetta ; Jeanne Marty, rue des Cordeliers.

Décès. — Pierre Pourpoint, 74 ans ; Louis Laccarrière, 50 ans ; Jean Dumoulin, 83 ans ; Louis Lapeyre, 43 ans ; Célestin Delclaux, 64 ans ; Paulin Brugoux, 2 jours ; Joseph Bergon, 72 ans ; Eloi Lafon, 50 ans ; Adeline Goutal, 89 ans ; Marie Solignac, 82 ans ; Louis Granier, 61 ans ; Louise Bonnin, 63 ans ; Louise Vernières, 39 ans ; Marie Dupuy, 84 ans ; Julie Marty, 89 ans ; Armande Floiron, 90 ans ; Marie d'Ayreux, 76 ans ; Marie Bernardie, 81 ans ; Jean Serin, 59 ans ; Marie Labarthe, 66 ans ; Antoinette Cavalié, 68 ans ; Angeline Murat, 78 ans ; Marie Vaylac, 72 ans ; Germaine Rouquet, 76 ans ; Hélène Mérité, 67 ans ; Espère Pégorié, 82 ans ; Blanchard, 75 ans ; Anastasie Raffy, 85 ans ; Caroline Vaysières, 80 ans ; André Cabrignac, 19 ans ; Irma Soulagès, 67 ans ; Marie Portal, 42 ans.

Nécrologie. — Le 12 mars ont eu lieu les obsèques de M. Calméjan Frédéric, facteur retraité des postes, décédé après une longue maladie, à l'âge de 68 ans. Après la cérémonie, le défunt a été enseveli au cimetière de Viçazac, dans le caveau de la famille.

Nos sincères condoléances à sa veuve, à ses filles et à son gendre, M. et Mme Audouin, pâtissier, rue Gambetta.

Une malencontreuse chute. — Le jeune B., âgé de 8 ans, se rendait au catéchisme à l'église du Puy, mais au lieu de suivre la rue, il a monté les escaliers du calvaire où il a fait une malencontreuse chute au cours de laquelle il s'est fracturé une jambe.

Transporté à l'hospice, il y a reçu les soins nécessaires par son état et tout fait espérer qu'il sera quitte pour quelques jours de repos forcé.

Mariage. — Nous remercions, dans « L'Officiel », au sujet des distinctions honorifiques (P.T.T.), le nom de M. Bondet, facteur à Marcihac, à qui vient d'être attribuée la médaille d'argent.

Nos félicitations pour la juste récompense d'un service bien rempli.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Décès. — C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris le décès de Mme Marie Bachaud, née Lavaux, survenue à Gourdon, chez sa fille, à l'âge de 49 ans, et celui de Mme Marie Delcros, du village du Mas, morte subitement à l'âge de 56 ans.

Nous adressons à ces deux familles nos bien sincères condoléances.

Réunions. — La Commission administrative et le Conseil municipal se sont réunis dimanche pour l'examen de diverses demandes. Les deux assemblées ont donné des avis favorables aux demandes suivantes : 1^o demande d'inscription sur la liste de l'assistance médicale gratuite ; 2^o demande d'allocation aux femmes en couches ; 3^o demande d'hospitalisation d'un infirme incurable.

— Vous êtes très bonne vraiment, s'exclama Nick, essayant d'être cordial et oubliant son amer désappointement.

Il y avait en lui un curieux sentiment de remords comme s'il était vraiment fautif de quelque faute envers Carmen. En tout cas, il aurait voulu la savoir cent lieues plus loin. Quelque chose lui disait que si elle ne l'avait pas interrompu à ce moment critique, quand l'heure, le lieu et l'endroit lui avaient semblé propices, Angèle lui aurait été bonne.

Un moment comme celui-ci ne pouvait jamais plus revenir, pensait-il. Mais en sa loyauté il pensa qu'il serait cruel et impoli envers cette femme qui avait été sa bienfaitrice, en somme, s'il montrait son ressentiment. Ce n'était pas la faute de Carmen, après tout, si elle était arrivée au mauvais moment.

Comment eût-elle pu deviner qu'il aimait Mme May ? Il s'efforça de penser qu'il devait être flatté que Carmen ait parcouru la forêt pour le rencontrer.

— Mais je suis terriblement impulsive, prétendit-elle, et je n'ai pas pu attendre. Et puis je désirais vivement voir le coucher du soleil et même le lever de la lune et j'aurais pas voulu demander à M. Hilliard de revenir pour moi demain. C'est pourquoi j'ai tenté de vous rencontrer. Ces arbres sont merveilleusement beaux, ne trouvez-vous pas ?

Poliment Angèle déclara qu'elle partageait cette admiration et tous trois prirent place à l'endroit même où Nick et Angèle étaient assis quelques minutes auparavant, l'une attendant une déclaration et l'autre se préparant courageusement à la faire.

Bien que l'entrée de Carmen dans leur intimité parût à Nick à peine supportable, il répondait à l'intruse du mieux qu'il pouvait.

Mais le charme qui était sur eux quelques instants auparavant était bien décidément rompu.

— Que faites-vous demain ? demanda Carmen.

— En ce qui me concerne, l'excursion est finie, je n'ai plus rien à faire qu'à quitter Yosemite, par un chemin différent bien entendu. J'ai encore à voir quelques points intéressants et je vais m'y faire conduire.

— Voulez-vous dire que vous retourneriez à San-Francisco, ou vers l'est ? demanda Carmen, essayant de rendre sa voix aussi courtoise que possible.

— Mais je suis terriblement impulsive, prétendit-elle, et je n'ai pas pu attendre. Et puis je désirais vivement voir le coucher du soleil et même le lever de la lune et j'aurais pas voulu demander à M. Hilliard de revenir pour moi demain. C'est pourquoi j'ai tenté de vous rencontrer. Ces arbres sont merveilleusement beaux, ne trouvez-vous pas ?

Poliment Angèle déclara qu'elle partageait cette admiration et tous trois prirent place à l'endroit même où Nick et Angèle étaient assis quelques minutes auparavant, l'une attendant une déclaration et l'autre se préparant courageusement à la faire.

Bien que l'entrée de Carmen dans leur intimité parût à Nick à peine supportable, il répondait à l'intruse du mieux qu'il pouvait.

Mais le charme qui était sur eux quelques instants auparavant était bien décidément rompu.

— Que faites-vous demain ? demanda Carmen.

— En ce qui me concerne, l'excursion est finie, je n'ai plus rien à faire qu'à quitter Yosemite, par un chemin différent bien entendu. J'ai encore à voir quelques points intéressants et je vais m'y faire conduire.

— Voulez-vous dire que vous retourneriez à San-Francisco, ou vers l'est ? demanda Carmen, essayant de rendre sa voix aussi courtoise que possible.

Labastide-Murat

Foire du 11 mars. — Notre foire du 11 mars, favorisée par un temps choisi, vit beaucoup de vendeurs et d'acheteurs malgré les hausses excessives actuelles. Pommes de terre, 80 fr. les quatre cartons ; volaille, 9 fr. la livre ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Au foirail, le cours des bêtes à cornes et ovines se maintint à des prix très élevés. Les bœufs, jusqu'à 9.000 fr. la paire ; brebis, 5 fr. ; agneaux, 7 fr. le kilo.

Souillac

Des écoles parisiennes à Souillac. — Le maire de Souillac vient d'être informé par la sous-préfecture de Gourdon qu'il est question de recevoir, à Souillac, 80 écoles parisiennes. A cet effet, des aménagements de l'immeuble de la Poste, depuis plusieurs jours, sont en cours.

Dernière heure

COMMUNIQUE DU 15 MARS (soir)
Rien d'important à signaler.

Vote de confiance au Sénat

A la suite du débat en comité secret sur les événements de Finlande et la politique générale du Gouvernement, le Sénat a voté la confiance à l'unanimité.

Pourparlers anglo-italiens en vue d'accords économiques